

En direct de la salle de réunion du comité de la SSMG (5.7.2007)



Die deutschsprachige Version dieses Artikels ist im Heft 29-30 von «PrimaryCare» erschienen.

Christoph Cina

Le 1^{er} avril et la salle de musique de l'hôtel Bern

Le comité s'est réuni le 5 juillet 2007 dans la salle de musique de l'hôtel Bern. Rénovée depuis le 1^{er} avril 2006, ce local rappelle bien des souvenirs aux membres du comité. C'est là qu'ils s'étaient réunis, juste avant la manifestation, pour mettre au point les derniers préparatifs. La séance d'aujourd'hui avait pour thème les rénovations. Le nouveau PrimaryCare et «Médecins de famille suisses» correspondent bien à la salle de musique.

Le nouveau PrimaryCare

Les négociations avec les éditions EMH qui éditeront le nouveau PrimaryCare sont bien avancées. Le comité a pris position sur les valeurs fondamentales du contrat prévu. Depuis le procès-verbal de la décision de 21 juin 2007, on sait que le nouveau PrimaryCare sera une revue des

éditions. PrimaryCare devient l'organe officiel du CMPR.

Après des débats intenses, le comité prend position sur les valeurs fondamentales. Les débats ont porté sur la perte d'indépendance et la durée du contrat ainsi que sur le concept d'organe de publication officiel exclusif. La SSMG s'opposera avec véhémence à toute tentative de restreindre l'autonomie. A sa majorité, le comité approuve le nouveau statut de revue des éditions pour PrimaryCare.

Document conceptuel Tarifs de F. Pedrazzini

Le comité discute et reconnaît le document conceptuel détaillé qui est approuvé avec les compléments de Fränzi Zogg. Celle-ci reste l'interlocuteur du groupe de travail (GT) Tarifs au comité.

Le responsable sera dédommagé de manière forfaitaire, conformément au tarif de la SSMG pour les responsables de GT. La charge de travail du GT qui fonctionnera principalement de manière électronique sera indemnisée en vertu du règlement des frais de la SSMG.

Médecins de famille suisses

Le comité reprend la discussion sur Médecins de famille suisses. Les perspectives pour l'évolution à venir sont partagées et déclenchent parfois des débats intenses. Le comité approuve un accompagnement du processus. Le CMPR a établi un document conceptuel «Médecins de famille suisses» sous forme de projet. Ce projet prévoit un modèle à deux piliers P (politique) et Q (qualité) comme support de la médecine de famille.

Lors de la réunion de ce jour, il a été décidé que la CP II qui s'occupera exclusivement du projet «Médecins de famille suisses» sera déplacée à Lausanne. Le 20 septembre 2007, l'une des exigences du premier avril 2006 sera satisfaite. Le 2^e institut de médecine généraliste ouvrira à l'université de Lausanne à cette date.

Dr Christoph Cina
Secrétaire de la SSMG
Hauptstrasse 16
3254 Messen
christoph.cina@sgam.ch